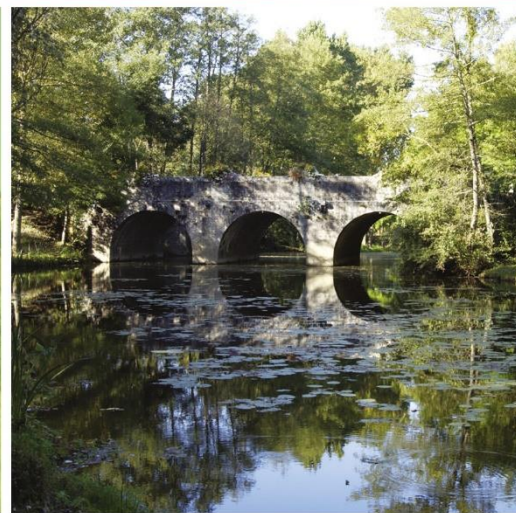
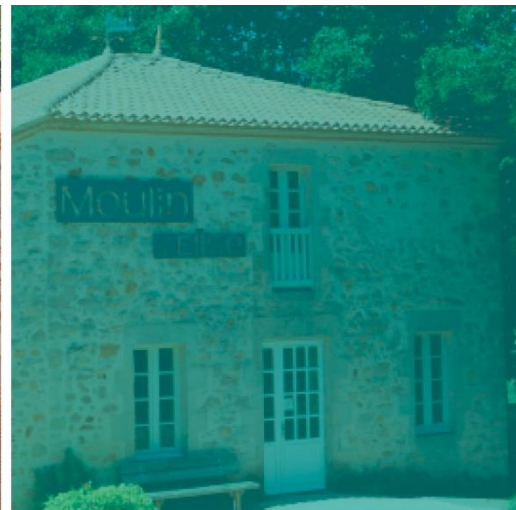




BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉ



**Communauté de communes
Vie et Boulogne
Année 2020**



Sommaire

1. Le territoire	2
A. Historique.....	2
B. Les compétences	3
2. Le fonctionnement.....	4
A. Le Président	4
B. Le bureau communautaire.....	4
C. Le conseil communautaire.....	5
D. Les commissions	6
3. Les services communautaires	6
3.1 Pôle ressources	7
A. Direction générale.....	7
B. Accueil.....	7
C. Finances et marchés publics.....	7
D. Ressources humaines.....	12
E. Informatique et télécommunication	13
F. Communication	14
3.2 Pôle développement	15
A. Développement économique	15
B. Office de Tourisme intercommunal	18
C. Contractualisation	19
D. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	19
E. Mobilité	20
3.3 Pôle Aménagement du territoire	21
A. Application du Droit des Sols	21
B. Urbanisme	21
C. Habitat.....	22
3.4 Pôle Environnement.....	22
A. Environnement	22
B. Gestion et valorisation des déchets	23
C. Bâtiments.....	23
D. Voiries et réseaux.....	24
E. Cycle de l'eau, SAGE et GEMAPI	24
F. Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C).....	25
3.5 Pôle services à la population.....	26
A. France services	26
B. Éducation routière.....	27
C. Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	27
D. Parentalité.....	28
E. Transport à la demande	29
F. Gens du voyage.....	29
G. Gériatrie.....	29
H. Conseil de développement	30
I. Le projet social de territoire.....	30
J. Action sociale.....	30
3.6 Pôle culture	31
A. Réseau des médiathèques	31
B. Interventions musicales en milieu scolaire	32
3.7 Pôle aquatique	33
A. Piscine d'Aizenay.....	33
B. Piscine de Maché	33
C. Piscine du Poiré-sur-Vie	33
D. Plage aménagée d'Apremont	33

1. Le territoire

La Communauté de Communes Vie et Boulogne (CCVB) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), situé dans le département de la Vendée dans la région Pays-de-la-Loire. La communauté de communes est plus particulièrement localisée au sud de Nantes, à proximité directe de pôles urbains d'envergure : Nantes 30 min, La Roche-sur-Yon 10 min, Challans 30 min.

A. Historique

En 2017, les communautés de communes Vie et Boulogne et du Pays de Palluau fusionnent dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour donner naissance à une seule et unique intercommunalité : Vie et Boulogne. La nouvelle intercommunalité regroupe 15 communes désireuses d'œuvrer ensemble pour le développement du territoire :

Aizenay : 9 888 habitants
Apremont : 1 846 habitants
Beaufou : 1 532 habitants
Bellevigny : 6 202 habitants
Falleron : 1 632 habitants
Grand'Landes : 690 habitants
La Chapelle-Palluau : 963 habitants
La Genétouze : 1 963 habitants

Le Poiré-sur-Vie : 8 748 habitants
Les Lucs-sur-Boulogne : 3 570 habitants
Maché : 1 583 habitants
Palluau : 1 122 habitants
Saint-Denis-la-Chevasse : 2 386 habitants
Saint-Étienne-du-Bois : 2 143 habitants
Saint-Paul-Mont-Penit : 822 habitants

Soit un total de 45 120 habitants

Source : Insee, recensement décembre 2019 – parution février 2021.



B. Les compétences

Conformément au code général des collectivités territoriales, une communauté de communes exerce de plein droit et en lieu et place de ses communes membres, des compétences obligatoires et des compétences facultatives.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace, PLUiH et SCOT.
- Développement économique.
- Tourisme.
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages

Les compétences supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Voirie communautaire.
- Gestion des piscines d'Aizenay, du Poiré-sur-Vie et de Maché.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Eau.
- Maison de services au public.
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Prévention routière.
- Secours et protection incendie.
- Communications électroniques.
- Réseau des médiathèques.
- Enseignement musical aux élèves des écoles.
- Enseignement de la natation.
- Enfance et parentalité.
- Transport à la demande.
- Entretien et fonctionnement de la gendarmerie de Palluau, Espace Saint-Jacques à Palluau, Foyer Soleil d'Apremont, Château Renaissance d'Apremont, zone de baignade et base de loisirs d'Apremont.

2. Le fonctionnement

A. Le Président



Le Président est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il prépare et exécute les délibérations votées par le conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Il peut déléguer par arrêté, l'exercice d'une partie de ses fonctions à des vice-présidents.

Guy Plissonneau a été réélu Président le 3 juin 2020.

B. Le bureau communautaire

Composé du Président de la communauté de communes, de neuf vice-présidents et de 6 autres membres, élus par le conseil communautaire (un par commune), le bureau prépare les travaux du conseil et instruit l'ensemble des affaires de la collectivité.

Il se réunit environ une fois par mois.

Les 16 membres du bureau sont :

- Guy PLISSONNEAU, Président
- Franck ROY, 1^{er} vice-président
- Mireille HERMOUET, 2^e vice-présidente
- Guy AIRIAU, 3^e vice-président
- Sabine ROIRAND, 4^e vice-présidente
- Gérard TENAUD, 5^e vice-président
- Delphine HERMOUET, 6^e vice-présidente
- Jacky ROTUREAU, 7^e vice-président
- Gaëlle CHAMPION, 8^e vice-présidente
- Xavier PROUTEAU, 9^e vice-président
- Dominique PASQUIER, 10^e vice-présidente
- Philippe CROCHET, membre du bureau
- Frédéric RAGER, membre du bureau
- Marcelle BARRETEAU, membre du bureau
- Pascal MORINEAU, membre du bureau

C. Le conseil communautaire

La collectivité est administrée par un conseil communautaire composé de 49 élus qui se réunit tous les mois. La répartition s'effectue ainsi :

AIZENAY : 9 conseillers

- M. Franck ROY
- M. Serge ADELÉE
- Mme Claudine BARANGER
- M. Philippe CLAUTOUR
- Mme Isabelle GUÉRINEAU
- M. Christophe GUILLET
- Mme Françoise MORNET
- Mme Marcelle TRAINEAU
- M. Roland URBANEK

LE POIRÉ-SUR-VIE : 9 conseillers

- Mme Sabine ROIRAND
- Mme Emmanuelle BIRON
- Mme Marie CHARRIER-ENNAERT
- M. Fabrice GUILLET
- Mme Nadine KUNG
- M. Aurélien MARTIN
- Mme Corinne RENARD
- M. Jean-Luc RONDEAU
- M. Philippe SEGUIN

APREMONT : 2 conseillers

- Mme Gaëlle CHAMPION
- M. Stéphane BUFFETAUT

LES LUCS-SUR-BOULOGNE : 4 conseillers

- Mme Dominique PASQUIER
- M. Christophe GAS
- M. Philippe GRÉAUD
- Mme Catherine ROUX

BEAUFOU : 2 conseillers

- Mme Delphine HERMOUET
- M. Jean-Philippe BODIN

MACHÉ : 2 conseillers

- M. Frédéric RAGER
- Mme Céline NEAU

BELLEVIGNY : 6 conseillers

- M. Régis PLISSON
- M. Jacky ROTUREAU
- M. Philippe BRIAUD
- Mme Nicole DURAND-GAUVRIT
- Mme Sophie PLISSONNEAU
- Mme Marie-Dominique VILMUS

PALLUAU : 2 conseillers

- Mme Marcelle BARRETEAU
- M. Guillaume BUTEAU

FALLERON : 2 conseillers

- M. Gérard TENAUD
- Mme Yveline HERBERT

SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE : 3 conseillers

-
- Mme Mireille HERMOUET
- M. Christophe DURAND
- Mme Catherine FRAPPIER

GRAND'LANDES : 1 conseiller

- M. Pascal MORINEAU

LA CHAPELLE-PALLUAU : 2 conseillers

- M. Xavier PROUTEAU
- Mme Valérie JOLLY

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS : 2 conseillers

- M. Guy AIRIAU
- Mme Catherine COULON-FEBVRE

LA GENÉTOUZE : 2 conseillers

- M. Guy PLISSONNEAU
- Mme Sylvie GUIDOUX

SAINT-PAUL-MONT-PENIT : 1 conseiller

- M. Philippe CROCHET

D. Les commissions

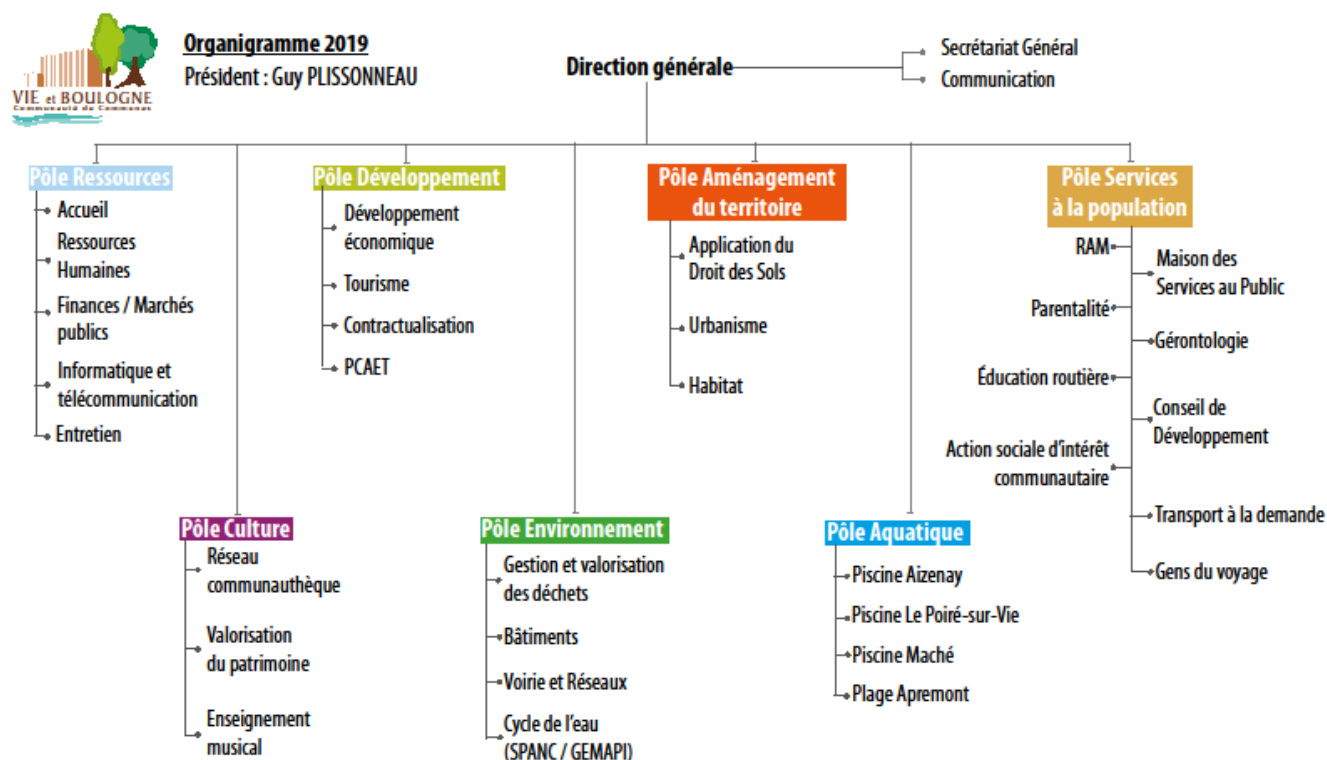
Créées au sein du conseil communautaire, les commissions de travail se réunissent préalablement pour étudier certains dossiers, émettre des avis et formuler des propositions qui sont ensuite transmis à l'assemblée délibérante.

La CCVB s'articule autour de dix commissions thématiques :

- **Appel d'offres**, présidée par M. Guy PLISSONNEAU, maire de La Genétouze.
- **Finances**, présidée par M. Guy PLISSONNEAU, maire de La Genétouze.
- **Aménagement du territoire et habitat**, présidée par M. Franck ROY, maire d'Aizenay.
- **Développement économique**, présidée par Mme Mireille HERMOUET, maire de Saint-Denis-la-Chevasse.
- **Gestion des déchets, environnement**, présidée par M. Guy AIRIAU, maire de Saint-Étienne-du-Bois.
- **Développement durable et mobilités**, présidée par Mme Sabine ROIRAND, maire du Poiré-sur-Vie.
- **Actions culturelles**, présidée M. Gérard TENAUD, maire de Falleron.
- **Actions sociales**, présidée par Mme Delphine HERMOUET, maire de Beaufou.
- **Tourisme**, présidée M. Jacky ROTUREAU, maire délégué de Bellevigny.
- **Petite enfance et parentalité**, présidée par Mme Gaëlle CHAMPION, maire d'Apremont.
- **Voirie et bâtiments**, présidée par Xavier PROUTEAU, maire de La Chapelle-Palluau.
- **Cycle de l'eau**, présidée par Mme Dominique PASQUIER, 1^{ère} adjointe Les Lucs-sur-Boulogne.

3. Les services communautaires

Les services communautaires sont organisés autour de 7 pôles : ressources, développement, aménagement du territoire, environnement, services à la population, culture et aquatique.



3.1 Pôle ressources

Il se compose de plusieurs services : direction générale, secrétariat général, accueil, finances et marchés publics, ressources humaines, informatique et télécommunication, communication et entretien. Le responsable de pôle est M. Benoît HUCHOT, directeur général des services.

A. Direction générale

Missions principales

- Collaborateur direct du Président et des vice-présidents
- Assure l'organisation, la direction et le pilotage des services
- Préparation et mise en œuvre des délibérations, arrêtés et décisions
- Suivi des dossiers stratégiques

B. Accueil

Missions principales

- Accueil du public physique et téléphonique
- Courrier (affranchissement, envoi et réception)
- Affichage intérieur et extérieur
- Réservation de salles

Statistiques

- 2 933 personnes accueillies à la CCVB et 11 975 appels reçus à l'accueil, soit 14 728 contacts. (Hors appels sur les lignes directes) – *en 2019, 15 964 contacts dont 4 856 à l'accueil.*

C. Finances et marchés publics

Missions principales

- Participer à la définition des orientations financières et à leur mise en œuvre avec les élus
- Élaborer, exécuter et contrôler le budget principal et les budgets annexes, en lien avec les services
- Assurer la gestion comptable des budgets, ainsi que les déclarations fiscales y afférentes (TVA, FCTVA) et le suivi des subventions
- Superviser les régies
- Gérer les immobilisations
- Gérer la dette, la trésorerie et les garanties d'emprunt
- Gérer les contrats d'assurance
- Assurer la conception et l'exécution des marchés publics en lien avec les services et les élus
- Gérer la politique d'achat de la collectivité

→ Marchés publics

19 procédures de marchés publics (24 en 2019) :

- 5 MAPA de moins de 90 000 € HT
- 10 MAPA de plus de 90 000 € HT
- 4 procédures adaptées ouvertes

→ **Finances**

Présentation synthétique des comptes administratifs 2020

Budget général

■ **Section de fonctionnement**

→ **Les dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020
Charges à caractère général	2 334 518 €	1 876 609 €
Charges de personnel	3 867 900 €	3 714 929 €
Attribution de compensation - DSC - FNGIR	5 846 700 €	5 815 217 €
Dépenses imprévues	0 €	0 €
Virement à la section d'investissement	2 527 300 €	0 €
Amortissements	1 657 000 €	1 900 273 €
Autres charges de gestion courante	1 761 900 €	1 676 911 €
Charges financières	27 000 €	26 117 €
Charges exceptionnelles	357 882 €	64 293 €
TOTAL	18 380 200 €	15 074 349 €

→ **Les versements aux communes**

- l'attribution de compensation versée dans le cadre de la TPU : **5 101 078 €** (5 131 263 € en 2019)
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : **500 000 €**
- A noter également, le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), somme déterminée par l'Etat et reversée principalement aux communes sur décision du conseil communautaire : 1 233 430 € dont 1 207 160 € reversé aux communes. (en 2019, 1 178 465 €, dont **1 088 265 €** reversés aux communes)

→ **Détail des subventions versées en 2020**

Structure	Attribution 2020
Lutte contre les nuisibles : Groupement cantonal	99 100 €
Initiative Vendée Terres et Littoral (ex IVCO)	40 000 €
Recyclerie	21 552 €
Prévention routière	1 500 €
Banque alimentaire de Vendée	4 000 €
Secours catholique (épicerie solidaire du Poiré sur Vie)	12 680 €
Association aide alimentaire du Pays de Palluau	7 934 €
Acemus	20 000 €
Acemus (subvention exceptionnelle pour acquisition container maritime et système d'alarme)	2 728 €
Tremplin	10 000 €
Amicale du personnel (45 € par agent)	3 780 €
Association Croc Livres (bibliothèque Saligny)	5 000 €
Association La Joie de Lire (bibliothèque St Denis)	4 000 €
Festival l'Air d'en rire	9 000 €
Festival Acoustic	9 000 €
Ecoles de musiques (ateliers musicaux en milieu scolaire)	33 792 €
Ecoles de musiques (aide au fonctionnement)	9 000 €
Association Solidarité Paysans Vendée	1 200 €
Association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Poitiers	500 €
TOTAL	314 766 €

→ **Les recettes de fonctionnement**

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020
Excédents antérieurs reportés	1 847 367 €	1 847 367 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 262 100 €	1 113 039 €
Produits fiscaux	12 300 000 €	12 786 960 €
Dotations, subventions et participations	2 527 350 €	2 571 080 €
Autres recettes	443 383 €	718 426 €
Cessions d'immobilisations	0 €	300 000 €
TOTAL	18 380 200 €	19 336 872 €

A la fin de l'exercice 2020, la section de fonctionnement dégage un excédent de **4 262 523 €**.

■ **Section d'investissement**

→ **Les dépenses d'investissement**

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020
Déficits antérieurs reportés	125 219 €	125 219 €
Emprunts et dettes assimilées	74 000 €	73 492 €
Etudes, PLUiH et logiciels	276 535 €	91 960 €
Subventions d'équipement versées	3 108 996 €	1 624 937 €
Acquisitions	691 300 €	426 824 €
Constructions et aménagements	5 663 351 €	1 089 832 €
Divers	353 999 €	352 248 €
Mutualisation informatique	50 000 €	44 115 €
TOTAL	10 343 400 €	3 828 627 €

Des subventions d'équipement ont été attribuées aux communes à hauteur de **1 752 399 €**.

→ **Les recettes d'investissement**

Chapitre	Budget 2020	Réalisé 2020
Virement de la section de fonctionnement	2 527 300 €	0 €
Amortissements	1 657 000 €	1 900 273 €
FCTVA	852 143 €	141 550 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 810 957 €	1 810 957 €
Subventions d'investissement	1 607 000 €	36 653 €
Emprunts et dettes assimilées	608 000 €	0 €
Remboursement Sydev sur très haut débit	830 000 €	829 996 €
Divers	401 000 €	73 660 €
Mutualisation informatique	50 000 €	44 115 €
TOTAL	10 343 400 €	4 837 204 €

A la fin de l'exercice 2020, la Section d'Investissement est en excédent de **1 008 577 €**.

BUDGETS ANNEXES

Budget annexe zones communautaires

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	7 544 900 €	3 706 835 €
Recettes	7 544 900 €	3 706 835 €
Solde		0 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	7 996 000 €	4 547 847 €
Recettes	7 996 000 €	3 242 382 €
Solde		-1 305 465 €

Budget annexe bâtiments économiques

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	483 100 €	511 070 €
Recettes	483 100 €	708 237 €
Solde		197 167 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	2 108 600 €	542 782 €
Recettes	2 108 600 €	469 741 €
Solde		-73 041 €

Budget annexe Office de Tourisme

■ Section de Fonctionnement

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	444 300 €	339 246 €
Recettes	444 300 €	388 369 €
Solde		49 123 €

■ Section d'Investissement

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	67 500 €	8 051 €
Recettes	67 500 €	6 510 €
Solde		-1 541 €

En 2020, ce budget a bénéficié d'une subvention du Budget Général à hauteur de 270 000 €, ce qui lui permet de dégager un excédent global de 47 582 €.

Budget annexe ordures ménagères

■ **Section de Fonctionnement**

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	4 720 500 €	3 974 609 €
Recettes	4 720 500 €	4 535 813 €
Solde		561 204 €

■ **Section d'Investissement**

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	1 539 000 €	203 468 €
Recettes	1 539 000 €	1 169 576 €
Solde		966 108 €

Ce budget est détaillé dans la partie relative aux Ordures Ménagères (document annexé).

Budget SPANC

■ **Section de Fonctionnement**

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	147 700 €	105 993 €
Recettes	147 700 €	109 354 €
Solde		3 361 €

■ **Section d'Investissement**

	Budget 2020	Réalisé 2020
Dépenses	55 250 €	12 750 €
Recettes	55 250 €	12 750 €
Solde		0 €

Ce budget est détaillé dans la partie relative au SPANC (document annexé).

Globalement, tous budgets confondus, le résultat comptable de l'exercice 2020 se solde par un excédent de 5 668 016 € contre 3 843 569 € en 2019.
--

D. Ressources humaines

Missions principales

- Gestion administrative du personnel dans le respect du statut de la fonction publique territoriale (recrutement, formation, déroulement de carrière, ...),
- Gestion de la paie et du mandatement,
- Gestion des temps de travail,
- Gestion et suivi des accidents de service, visites médicales et absences maladie,
- Constitution des dossiers de retraite, et des dossiers relatifs à la médaille du travail,
- Organisation et suivi du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- Gestion de l'action sociale (CNAS, FDAS, CEZAM)
- Suivi du budget du personnel,
- Veille juridique en matière de ressources humaines.

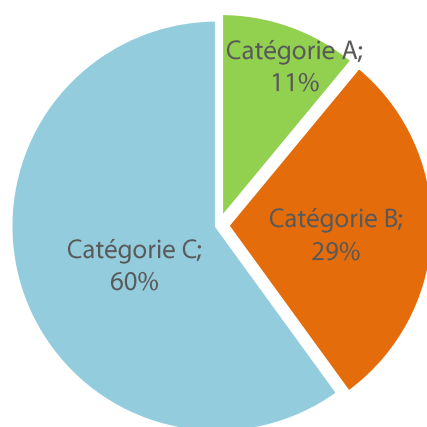
Statistiques (au 31/12/2020)

99 agents employés par la communauté de communes dont :

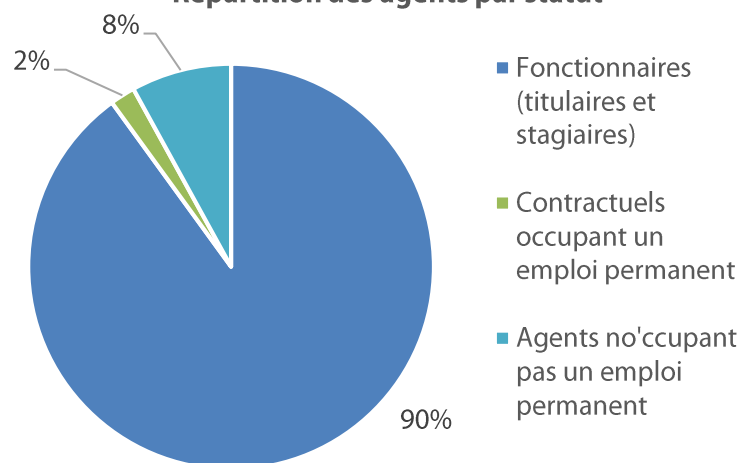
- 89 agents permanents (87 fonctionnaires et 1 contractuel en CDI et 1 contractuel en CDD),
- 8 agents non permanents (3 accroissements temporaires, 3 remplacements et 2 contrats de projet),
- 2 agents en détachement

L'âge moyen des agents de la communauté de communes est de 43 ans.

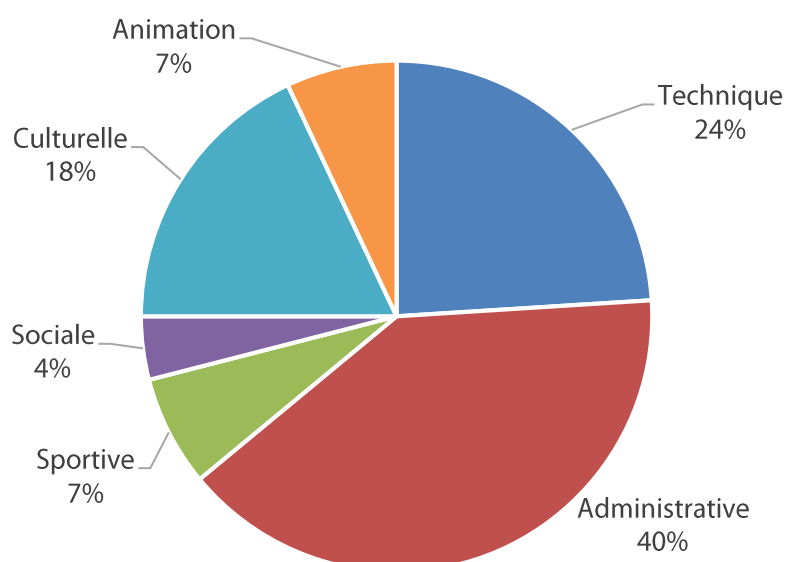
Répartition des agents par catégorie



Répartition des agents par statut



Répartition des agents par filière



Bilan 2020

- Arrêtés et contrats : 443 actes,
- Recrutements : 46 (mutations, mises en stage, remplacements, accroissements temporaires et saisonniers),
- Départs en retraites : 2,
- Territoria mutuelle : 81 agents assurés au titre de la prévoyance,
- Formations : 94 inscriptions,
- Accidents de service : 2,
- Comité Technique : 5 réunions,
- Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail : 4 réunions,
- Bilan social 2019,
- Approbation et mise en place du règlement en matière d'hygiène et sécurité,
- Mise en place du télétravail : approbation de la charte, paramétrage du logiciel de gestion des temps,
- Préparation sur le plan administratif de la mission d'inspection,
- Approbation et mise en place du Plan d'action visant à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (à/c 2021),
- Approbation et mise en place des Lignes Directrices de Gestion (à/c 2021).

E. Informatique et télécommunication

Missions principales

- Piloter le système d'information
- Gérer le parc informatique et télécom
- Suivre les applications et logiciels métiers
- Assister les utilisateurs
- Administrer le système d'information géographique (SIG)

Organisation : 3 ETP

- 1 technicien gestionnaire de parc
- 1 administrateur système et réseau
- 1 responsable des systèmes d'information

Statistiques

- Service informatique mutualisé : 12 communes sur 15
- 55 sites gérés (mairies et sites annexes, bibliothèques, déchèteries, piscines, MSAP, OT, AAGV...) –
- 400 ordinateurs, 120 tablettes et 50 copieurs
- 65 applicatifs métiers
- 110 abonnements de téléphonie fixe, mobile et Internet

Principaux projets 2020

- Ouverture du service informatique mutualisé aux communes membres le 01/10/2020
- Recrutement de 2 agents
- Choix d'une infrastructure mutualisée dans le Cloud
- Consultation mutualisée pour l'acquisition de matériels informatiques
- Consultation mutualisée pour la location de copieurs
- Déploiement des outils dédiés au télétravail

F. Communication

Missions principales

- Élaborer la stratégie de communication en concertation avec le directeur et le président.
- Mettre en œuvre les actions et supports de communication qui découlent de la stratégie.
- Assurer la qualité et la cohérence des formes et contenus de communication.

Statistiques

- Facebook :
 - 1 784 mentions « J'aime », (+46%), 1 901 abonnés. (+ 49%)
 - 364 publications (141 en 2019) - 24 interactions en moy./publication (commentaires, likes, partages)
 - La crise sanitaire a fortement impacté le nombre de publications (fermetures, horaires, informations Covid, ... nombreux « likes » pour être au courant, nombreux commentaires)
- Site Internet : nouveau site depuis janvier 2020.
- Mise en place de lettres d'informations auprès des usagers (1/mois) :
 - Démarrage en mai 2020, 7 lettres en 2020
 - 295 abonnés
 - Taux d'ouverture en moyenne 71%
- Presse : 23 communiqués et points presse.
- Réunion annuelle des élus : annulée en raison de la crise sanitaire.
- Nouveau marché de communication lancé en décembre 2020.
- 2 magazines intercommunaux distribués dans toutes les boîtes aux lettres.
- Communication interne : mise en place d'une lettre aux agents envoyée par le site Internet (démarrée durant le confinement). 1 tous les 2 mois en moyenne.

3.2 Pôle développement

Il se compose de plusieurs services : développement économique, Office de Tourisme, contractualisation, ainsi que le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) et mobilité. La responsable de pôle est Mme Florence LE RAY, directrice générale adjointe.

A. Développement économique

Missions principales

- Optimisation des conditions d'accueil des entreprises (aménagement et commercialisation de zones d'activités, location de pépinières d'entreprises...)
- Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises (mise en réseau et financement)
- Animation du tissu économique local
- Promotion du territoire
- Relation avec les partenaires économiques (Région, chambres consulaires, Initiative Vendée Terres et Littoral (IVTL), Club d'entreprises « Acti'Vie », ...)

Actualité économique 2020

- **5 projets en phase de développement / réalisation sur l'année 2020**
 - Aménagement de la 2^{ème} tranche de la ZA Bourgneuf, aux Lucs-sur-Boulogne
 - Aménagement de la ZA de l'Orgerière, à Aizenay
 - Élaboration du projet de la ZA des Amblardières, à Saint-Denis-la-Chevasse
 - Élaboration du projet de la ZA de la Genétouze
 - Finalisation du volet économique du PLUi-H en concertation avec les entreprises et le pôle aménagement du territoire
- **Installation de la commission Économie**
 - La commission économie a été installée en juillet 2020, avec les élus de la nouvelle mandature. La deuxième commission s'est déroulée au sein de l'entreprise Rabot Vendéen aux Lucs-sur-Boulogne, afin de créer le lien entre les élus de la commission et le tissu économique de Vie et Boulogne.
- **10 parcelles vendues (35 027 m²), pour 664 500 € de recettes [18 parcelles en 2019]**
 - 2 ZA Espace Vie Atlantique Nord, Aizenay : Etablissements Mauger et MCPA
 - 1 ZA Les Bluissières, Aizenay : Oceplast
 - 2 ZA Orgerière Aizenay : Auto Besson, SCI Gonzales Potier
 - 1 ZA Chantemerle Bellevigny : IBF isolation
 - 1 ZA La Verduze Bellevigny : AMO Gourdel
 - 1 ZA La Gendronnière, Le Poiré-sur-Vie : Guillet constructions
 - 1 ZA La Chapelle, La Chapelle-Palluau : Maurice Guilbaud
 - 1 ZA Bel Air, Maché : Département de la Vendée pour l'échangeur routier de Bel Air

Partenariats 2020

■ **Convention de partenariat avec Initiative Vendée Terres Littoral**

- 20 entreprises financées (soient 34 dirigeants d'entreprises accompagnés, c'est un record) par le biais de prêts d'honneur à taux zéro, [26 entreprises / 30 dirigeants en 2019]
- 277 500€ prêtés [193 500 € en 2019],
- 52 emplois créés ou maintenus dans des entreprises aux activités variées commerce de détail, artisanat, bâtiment, industrie
- Évènement « Rendez-vous Initiative » le 9 janvier 2020. Temps convivial autour d'une galette des rois au sein de l'entreprise AEMA à Aizenay, avec l'ensemble des entreprises accompagnées par Initiative
- Signature officielle de remise de chèque aux entreprises accompagnées sur chaque commune, à Maché en janvier 2020.

■ **Convention sur le programme « Territoires d'Industrie »**

- Territoires d'Industrie est un programme porté par l'État, qui a identifié les communautés de communes Vie et Boulogne avec le Pays des Achards et La Roche-sur-Yon Agglomération comme étant le territoire « Vendée Centre ».
- Territoires d'Industrie s'articule autour de 4 axes : attirer, recruter, simplifier, innover
- Premières réunions de travail avec la Région, le Pays des Achards et La Roche-sur-Yon Agglomération en 2020

■ **Convention de revitalisation « Etat-Michelin »**

- La fermeture de l'usine Michelin à La Roche-sur-Yon a été suivie de la signature en 2020 d'une convention de revitalisation entre l'État et l'entreprise afin de financer la création d'un nombre d'emplois équivalent à ceux supprimés (613 emplois)
- Vie et Boulogne fait partie du territoire couvert par cette convention
- Toute entreprise industrielle du territoire qui s'engage à créer 5 emplois en CDI sur 3 ans peut se voir attribuer une subvention de 4 000 € / CDI signé ou un prêt de 8 000 € / CDI signé.

■ **Lancement d'une réflexion sur le recyclage des ouvertures usagées**

- L'entreprise **Le Rabot Vendéen** située aux Lucs-sur-Boulogne a sollicité la Communauté de communes en 2020 afin de lancer une réflexion sur le recyclage des ouvertures usagées (portes, fenêtres, baies vitrées, ...) qui partent actuellement à l'enfouissement.
- La CCVB a donc organisé plusieurs réunions sur ce sujet en lien avec plusieurs acteurs économiques : Solutions & Co (Région), la CAPEB, Menuiserie avenir, la CCI.
- Lancement d'une étude sur le sujet, portée par la CAPEB.

■ **Concertation avec les entreprises sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal**

- Réunions de travail avec les entreprises ayant des projets d'agrandissement nécessitant une adaptation du zonage dans le PLUi.

Soutien aux entreprises – COVID-19

La Communauté de communes a mis en œuvre et a soutenu plusieurs dispositifs pour soutenir les entreprises du territoire dans le contexte de la crise sanitaire et économique due au COVID-19 :

■ Exonération de loyer

La communauté de communes a décidé d'exonérer de loyer les locataires de ses bâtiments économiques (ateliers, pépinières) pour les mois d'avril et mai 2020.

- **25 000 € d'exonération au total**, pour permettre aux 10 entreprises locataires de la Communauté de communes de franchir cette situation délicate.

■ Dégrèvement exceptionnel de la cotisation des entreprises

- **Dégrèvement des deux tiers du montant de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) 2020** pour les activités relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'évènementiel (chiffre d'affaire annuel hors taxes inférieur à 150 millions d'euros)

■ Fonds de soutien à la relance

- Initié en 2020 par le **Département** et mis en œuvre par la Communauté de communes
- Accompagner les entreprises qui ont un **projet de développement, de diversification, d'innovation** à la suite de la crise sanitaire
- La CCVB abonde le fonds à hauteur de **120 000 €**. Participation identique du Département.
- Subvention conditionnée par l'obtention d'un prêt bancaire, cumulable avec les autres dispositifs de soutien.
- Montant plafonné à 20 000 € pour des entreprises de moins de 20 salariés.

■ Fonds territorial Résilience

- Porté par le **Conseil régional Pays de la Loire, en partenariat avec la Banque des territoires, les Départements et les Intercommunalités**
- Concerne les **très petites entreprises** (TPE) et les **petites et moyennes entreprises** (PME) impactées par la crise sanitaire
- La CCVB abonde le fonds à hauteur de **90 000 €**
- Création du fonds pour répondre rapidement aux besoins de trésorerie des très petites entreprises,
- Avance remboursable forfaitaire, sans contrepartie bancaire exigée. Montant calculé sur la base du chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos et du secteur d'activité. Il est possible d'obtenir entre 3 500 € et 20 000 € d'avance remboursable
- Fonds destiné aux entreprises jusqu'à 50 salariés inclus et dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 1 million d'euros HT.

B. Office de Tourisme intercommunal

Missions principales

- Accueillir, informer et conseiller les touristes et les habitants,
- Mettre en œuvre la stratégie touristique,
- Promouvoir le territoire en affirmant son identité, son image, et ses atouts touristiques,
- Assurer la visite et la gestion touristique du château d'Apremont,
- Mobiliser et fédérer les prestataires en encourageant le développement d'aménagements et de partenariats touristiques publics et privés : groupes de travail autour du Moulin à Elise, du Musée des Ustensiles...
- Promouvoir et organiser des animations sur le territoire,
- Apporter et faire évoluer son offre de service en fonction des attentes des clientèles actuelles,



Statistiques

- **Visiteurs**
 - La fréquentation du bureau d'informations touristiques d'Aizenay a augmenté de 67 %. (1 464 contacts accueil et téléphonique en 2020 – contre 877 en 2019). Profil des visiteurs : clientèle locale, de nombreux nouveaux arrivants (moins de 2 ans), touristes français d'autres régions, aucun étranger.
 - Le Château d'Apremont connaît une baisse de fréquentation, due à l'ouverture tardive du site (fin juin) notamment. Les animations sont plébiscitées. Chaque visiteur du château a participé à environ 2 animations en moyenne.
 - Autres animations (Moulin à Elise, Musée des ustensiles, Prieuré Saint-Paul, cœur des villages) : beaucoup d'annulations. Certaines sortent du lot – petits groupes – et les réservations sur Internet fonctionnent très bien.
 - Le contexte sanitaire a repositionné l'office de tourisme comme interlocuteur principal pour être conseillé.
- **Billetterie**
 - **11 054** entrées au château d'Apremont, (15 520 en 2019)
 - - **13 000 €** de recettes par rapport à 2019, en raison de la fermeture du site d'avril à juin. Le bilan financier reste plutôt positif en raison de la hausse d'1 € sur le billet adulte.
 - **6 200 €** de recettes en boutique (6 800 € en 2019),
 - **26 700 €** de taxe de séjour collectés auprès des hébergeurs (contre 35 000 € en 2019).
- **Communication**
 - La page Facebook du Château enregistre 619 abonnés en 2020, soit +45%
 - 1 160 abonnés à la newsletter hebdomadaire, taux d'ouverture moyen de 39%

Bâtiment

- Marché public de travaux de réhabilitation et extension de l'office de tourisme d'Aizenay, pour une ouverture à l'année.
- Coût des travaux estimé à 462 000€ HT, subvention du Département de 313 063 € (fonds de relance)

C. Contractualisation

Missions

- Piloter la préparation des partenariats financiers 2017-2020 avec le Département (Contrat de Territoire), la Région (Contrat de Territoire-Région) et l'Etat (Contrat de Ruralité),
- Suivre et valider la consommation financière de chaque contrat par l'intermédiaire des plateformes informatiques dédiées,
- Gestion et animation du programme LEADER 2014-2020 : enveloppe globale 867 000 €.

Statistiques

- 121 projets d'investissements communaux et intercommunaux recensés pour 2017-2020,
- 3 552 320 € fléchés sur 41 projets pour le contrat du Département (2017-2020),
- 2 280 000 € fléchés sur 32 projets pour le contrat de la Région (2017-2020),
- 6 projets du territoire financés par l'État (DETR et DSIL), pour un montant global de 1 247 785 €
- Dispositif Leader :
 - 3 comités de programmation en 2020,
 - Etat des lieux au 15/12/2020 suite au 15^{ème} comité de programmation (consultation écrite) :
 - 638.308,63 € de crédits programmés, soit 74 % de l'enveloppe - 27 dossiers

D. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Missions

- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial visant à renforcer la dynamique positive de développement durable,
- Élaboration d'une stratégie et d'un programme d'action locale pour 6 ans, cohérent avec les objectifs régionaux et nationaux, visant à :
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (lutte contre le changement climatique),
 - Stimuler la transition énergétique, par la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables,
 - Améliorer la qualité de l'air,
 - S'adapter au changement climatique.
- Mise en œuvre et suivi du programme en coordination avec les services concernés (Habitat, urbanisme, développement économique, déchets, cycle de l'eau...) et les partenaires



Activités

- Finalisation du plan d'action (55 fiches actions)
 - Intégration des remarques des services, et partenaires dont le conseil de développement,
 - Priorisation des actions,
 - Budgétisation (recherche des financements possibles)
- Finalisation de l'évaluation environnementale stratégique (EES)
- Mise en œuvre des premières actions
 - Recensement des développeurs éoliens prospectant sur le territoire, avec l'aide des mairies
 - Rencontre avec 11 développeurs l'ayant sollicité
 - Réponse à l'appel de projet Plan de paysage, pour l'élaboration d'un document cadre pour le développement éolien sur le territoire.

E. Mobilité

- Élaboration d'un schéma directeur des modes actifs (phase de diagnostic, de concertation et de définition d'une stratégie)
- Participation au Défi mobilité (régional) et animation intercommunale afin d'encourager d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle
- Étude d'opportunité de la prise de compétence « Organisation de la mobilité »



Ateliers de concertation « Mobilité »

3.3 Pôle Aménagement du territoire

Il se compose des services Application du droit des sols (ADS), Habitat et Urbanisme, sous la responsabilité de Mme Isabelle LE TOQUIN.

A. Application du Droit des Sols

Missions

- Instruction des dossiers d'urbanisme du CUa au PA,
- Consultation des services (gestionnaires des réseaux et services de l'Etat),
- Conseil aux particuliers, aux professionnels, aux référents urbanisme et aux élus,
- Conseil aux porteurs de projets sur rendez-vous avec l'accord préalable de la commune,
- Gestion du volet fiscalité des dossiers d'urbanisme et transmission à la DDTM,
- Paramétrage du logiciel ADS et de la cartographie.



Statistiques

- 3 213 actes déposés en 2020 [2 966 actes en 2019],
- 268 dossiers déposés par mois en moyenne [247 en 2019],
- Un maximum de 322 dossiers déposés en juillet, [305 en 2019]
- Un minimum de 177 dossiers déposés en août, [187 en 2019]
- Une augmentation de 8 % de l'activité du service sur l'année 2020 par rapport à l'année 2019, malgré le contexte sanitaire contraint. Forte hausse du nombre de déclarations préalables (895 en 2020 contre 782 en 2019)

B. Urbanisme

Missions

- Elaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H), en vue d'une approbation en 2021,
- Organiser l'enquête publique relative notamment au PLUi-H
- Participer aux travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Statistiques

- Plus de 20 réunions organisées en 2020 afin de finaliser le PLUi-H en vue de son approbation (conférence intercommunale PLUi-H, COPIL, COTECH), les acteurs du territoire, les Personnes Publiques Associées (PPA) et le public,
- 27 avis favorables reçus par les PPA au 1^{er} trimestre 2020, à la suite de l'arrêt du PULi-H, le 18 novembre 2019,
- Plus de 600 observations recueillies durant l'enquête publique.

C. Habitat

Missions

- Piloter l'élaboration du volet Habitat du PLUi-H,
- Suivi du dispositif ECOPASS en lien avec l'ADILE,
- Lancement du guichet unique de l'habitat avec le démarrage au 1^{er} janvier d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH)

Statistiques

- 3 subventions ECOPASS versées, pour une participation globale de la CCVB de 4 500 € (8 en 2019),
- Bilan OPAH-PTREH 2020 : 115 logements subventionnés avec une participation financière de 70 157 € versée par la communauté de communes.

3.4 Pôle Environnement

Il se compose de plusieurs services : environnement, gestion et valorisation des déchets, bâtiments, voirie et réseaux, assainissement non collectif et GEMAPI. Le directeur de pôle est M. Éric Maillard, directeur des services techniques.

A. Environnement

Missions principales

Lutte contre les espèces nuisibles et envahissantes

La communauté de communes participe financièrement chaque année au fonctionnement du G.I.D.O.N. En 2020, la subvention accordée s'élève à 100 000 € TTC dont 8 100 € sont reversés à l'organisme coordonnateur POLLENIZ, au niveau régional.

Le G.I.D.O.N est une association qui regroupe des bénévoles, qui, au travers de leurs missions, limitent les dégâts engendrés par les nuisibles :

- Régulation du ragondin et du rat musqué,
- Maîtrise du développement de la taupe,
- Lutte contre la chenille processionnaire,
- Surveillance de nouveaux organismes nuisibles,
- Surveillance de la lutte contre le frelon asiatique.

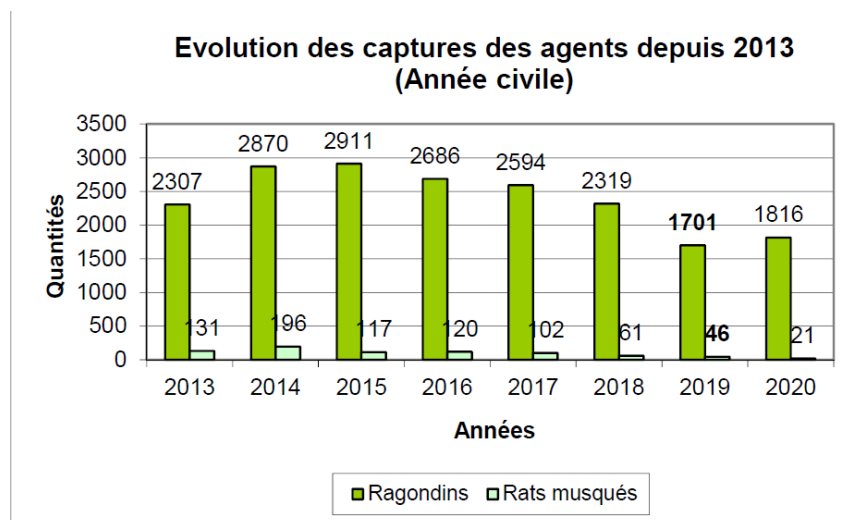
Depuis juin 2015, la communauté de communes assure gratuitement, pour ses administrés, la destruction des nids de frelons asiatiques. L'entreprise Bionéo de la Roche-sur-Yon effectue les destructions depuis le 04/09/2020.

Statistiques

■ Ragondins et rats musqués

- 1 816 ragondins et 21 rats musqués capturés par les agents,
- 741 ragondins et 4 rats musqués capturés par les bénévoles,
- **2 582 captures au total en 2020**, contre 2 514 en 2019.

Un chiffre en légère augmentation, qui reste largement en deçà de celui de 2016. 70% des captures sont effectuées par les salariés, le reste est assuré par les bénévoles. Trois salariés employés par le GIDON (soit 3 Equivalent Temps Plein) et une quarantaine de bénévoles agissent sur le secteur.



■ Taupes

L'activité de lutte contre les taupes représente 30% des actions du GIDON et est financée par les cotisations versées par les agriculteurs. L'élimination des taupes s'effectue avec le PH3, produit phytosanitaire. Sa consommation est en baisse depuis 2016.

■ Frelons asiatiques

- 225 demandes de destruction de nids ont été enregistrées, contre 143 en 2019,
- 61 demandes étaient de fausses alertes (nids désactivés de l'année passée, essaim d'abeilles, bourdons...), contre 26 en 2019.
- **161 destructions réelles.**

B. Gestion et valorisation des déchets

- **Le bilan annuel sur « le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés » fait l'objet d'un autre rapport, annexé à ce bilan.**

C. Bâtiments

Missions

- Entretien technique des bâtiments,
- Mise en place et suivi des contrats de maintenance,
- Suivi des chantiers de travaux neufs et rénovations (bureaux de la Cicadelle, études pour réhabilitation de la piscine d'Aizenay, études pour l'agrandissement du siège de la CCVB),
- Suivi du parc des véhicules de la collectivité (15 véhicules),
- Maintenance des poteaux incendies (PI),
- Travaux de réparations mineures sur les bâtiments.

Statistiques

- 25 bâtiments,
- 49 contrats de maintenance.

D. Voiries et réseaux

Missions principales

- Entretien de la voirie des zones d'activités,
- Aménagements de zones (travaux Chantemerle, Bourgneuf, étude l'Orgerière et EVA Nord),
- Suivi du marché signalétique et maintenance,
- Suivi du marché entretien des espaces verts,
- Maintenance des poteaux incendie,
- Éclairage public.

Statistiques

- 502 000 m² d'espaces verts
- 28 km de voirie.

E. Cycle de l'eau, SAGE et GEMAPI

La communauté de communes est compétente depuis le 1^{er} janvier 2017.

Missions principales

- Les missions entrant dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (SAGE) ainsi que de la Gestion des milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI) ont été déléguées aux différentes structures, syndicats ou associations, gérant les 5 bassins versants qui composent le territoire :
- Baie de Bourgneuf : Syndicat d'aménagement hydraulique Sud Loire (GEMAPI) et Syndicat mixte du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf (SAGE),
- Sèvre Nantaise : Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise,
- Grandlieu, Logne et Boulogne : Syndicat du bassin versant de Grandlieu,
- Bassin du Lay et Marais Poitevin : Syndicat Mixte du Marais Poitevin et du Lay (SAGE),
- Vie, Ligneron et Jaunay : Syndicat mixte du bassin versant de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

Statistiques

- 196 154 € ont été versés aux différents organismes en 2020 (charges supportées par le budget général), contre 193 666 € en 2019,
- 80 % du montant versé peut être considéré comme de la GEMAPI.

Un tableau récapitulatif des actions réalisées sur notre territoire sera réalisé chaque année.

F. Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)

Le service concerne plus de 4 911 installations d'assainissement non collectif, soit 28 % de la population de la communauté de communes.

Missions principales

- Contrôles et entretien des installations d'assainissement non collectif :
 - Contrôles périodiques de bon fonctionnement, diagnostic immobilier, de bonne réalisation des installations neuves des assainissements non collectifs,
 - Service de vidange avec prise en charge des boues issues des assainissements non collectifs.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre d'un marché public, c'est à la société SUEZ RV OSIS OUEST qu'ont été confiées les missions suivantes :
 - Contrôle de bonne exécution des A.N.C neufs ou réhabilités,
 - Contrôle de conformité dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier,
 - Contrôle périodique de bon fonctionnement,
 - Vidange des fosses.

Les marchés

Compte tenu des perturbations du service, liées aux mesures de confinement notamment, du retard pris dans l'exécution des contrôles périodiques de bon fonctionnement ; il a été décidé une reconduction expresse d'une année supplémentaire des contrats. Décision notifiées aux entreprises le 12 juin 2020.

Statistiques

- 202 vidanges effectuées,
- 141 contrôles de conception et 119 contrôles de travaux pour les installations neuves,
- 96 contrôles dans le cadre de vente,
- 329 contrôles périodiques de bon fonctionnement,
- 6 contre-visites.

Taux de conformité

Globalement, le taux de conformité constaté est de **37%**.

Les autres installations sont soit non conforme, non conforme avec une obligation de réhabilitation dans les 4 ans soit présentant une pollution avérée et nécessitant une réhabilitation immédiate.

Ce taux augmente car il était de 30% auparavant : les contrôles de bon fonctionnement permettent d'insérer des installations neuves dans le bilan (elles n'avaient pas été diagnostiquées du fait de leur réalisation récente).

Sur le nombre **d'installations non conformes**, celles assujetties à un délai de réhabilitation (4 ans) représentent 30%. Ce chiffre ne tient pas compte des contrôles de vente non conforme assujetties à un délai de réhabilitation dans l'année.

Le bilan annuel sur « le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif » fait l'objet d'un autre rapport, annexé à ce bilan.

3.5 Pôle services à la population

Il intervient dans les domaines suivants : France services, éducation routière, Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), parentalité, transport à la demande, gens du voyage, gérontologie et conseil de développement. La responsable du pôle est Mme Charlotte POITRAL.

A. France services

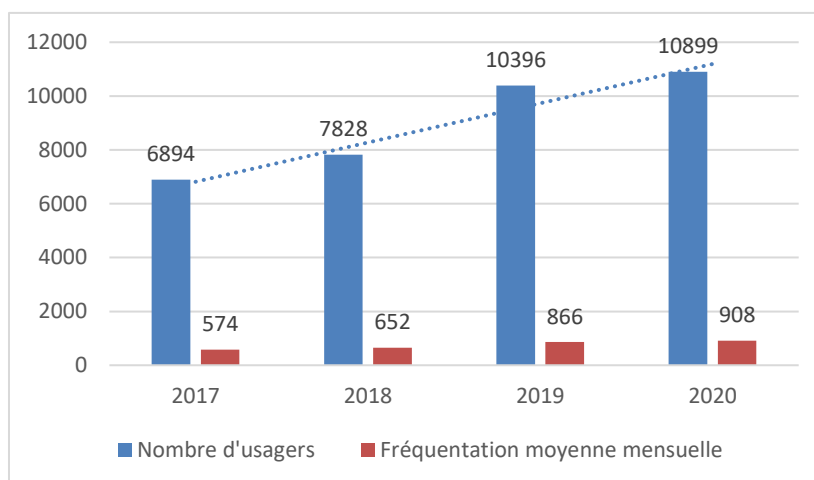
La Maison de Services Au Public (MSAP), située à Palluau et mise en service le 2 janvier 2017, a été labélisée France Services au 1^{er} janvier 2020, dès la 1^{ère} vague. Elle fait ainsi partie des 460 premières France Services à l'échelle nationale.

Missions principales

- Accueil, information, orientation et mise en relation avec les partenaires suivants: Communauté de communes, La Poste, CPAM, CARSAT, ENEDIS, MSA, Pôle Emploi, CAF, Vendée Eau, STGS, SOLIHA, Mission Locale, INOV, les conciliateurs de justice, le défenseur des droits, la DDFIP, Tremplin – ACEMUS, la MDEDE, Hatéis, le CAUE,
- Accompagnement administratif et numérique sur RDV,
- Mise à disposition d'outils numériques en accès libre,
- Gestion de l'agence postale intercommunale (66% de l'activité en 2020).

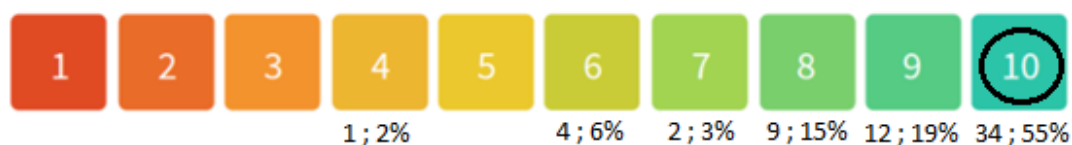
Statistiques

- 10 899 contacts au total malgré 2 mois de fermeture pendant le 1^{er} confinement (10 396 en 2019),
- 232 RDV d'accompagnement administratif et numérique (210 en 2019),
- 635 accès libres à l'espace numérique (331 en 2019)



En 2020, une nouvelle plaquette de communication a été réalisée, ainsi qu'une enquête auprès des usagers. 68 réponses ont été recueillies mettant en avant l'offre, la qualité du service, la dimension humaine.

Sur une échelle de 1 à 10, la majorité conseillerait l'Espace France Services à son entourage



B. Éducation routière

Missions principales

- Actions de sensibilisation et de formation auprès des enfants et jeunes en milieu scolaire (écoles élémentaires, collèges),
- Actions de sensibilisation des seniors (plus de 60 ans) : stages théorique et pratique,
- Actions de sensibilisation d'autres publics sur projet.

Statistiques

- **Interventions en milieu scolaire**
 - 3 298 écoliers formés répartis sur 138 classes (toutes les classes ont pu bénéficier de l'intervention théorique, une partie seulement de la partie pratique pour cause de Covid), 737 collégiens répartis sur 26 classes (activité non impactée par la Covid) et 22 élèves de la MFR du Poiré-sur-Vie (1 classe sur les 2)
 - Programme d'intervention lissé sur l'année scolaire 2019/2020.
- **Interventions auprès des seniors**
 - 3 stages organisés en février/mars,
 - 36 seniors formés (66 en 2019).
- **Autres actions**
 - ½ journée de sensibilisation avec les associations TREMLIN – ACEMUS auprès du public en insertion.

C. Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Missions principales

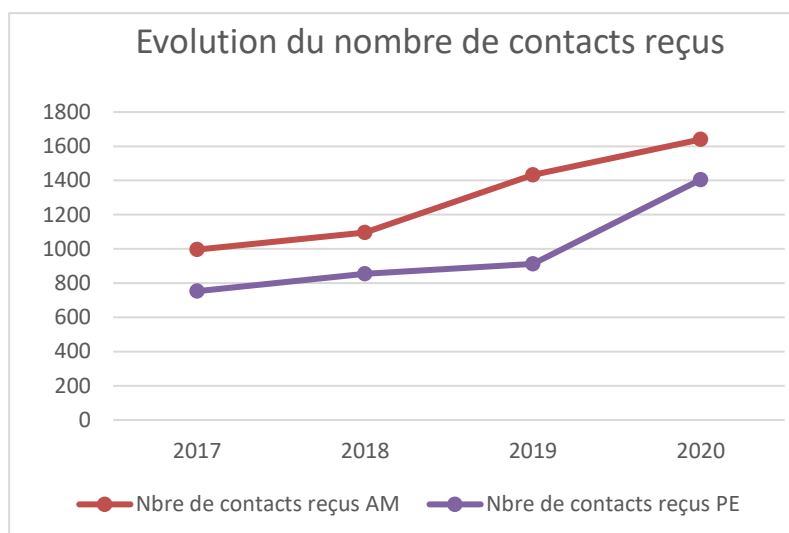
- Accueillir et informer les parents en recherche de mode d'accueil pour leur jeune enfant,
- Assurer un observatoire des conditions d'accueil des jeunes enfants sur le territoire,
- Informer et accompagner les parents employeurs d'assistant(e) maternel(le) dans leurs démarches administratives, droits, devoirs, aides financières...,
- Informer sur la profession d'assistant(e) maternel(le) (statut, accessibilité du métier, droits et obligations du salarié),
- Organiser et animer des espaces d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s (matinées d'éveil, Extraordi'RAM, sorties, spectacles...),
- Promouvoir et organiser des événements visant la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile (conférences, groupes d'échange...),
- Accompagner dans le domaine éducatif et proposer des actions et événements petite enfance aux professionnels et parents.

Statistiques

- **Public concerné**
 - 397 assistantes maternelles agréées (16 nouvelles en 2020 et 49 départs), 14 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM),
 - 3 multi-accueils publics, 7 micro-crèches privées,
 - 472 naissances en 2020 (498 en 2019), 1 400 familles CAF/MSA avec enfants de moins de 3 ans en 2019 (1369 en 2018).

■ Actions mises en place

- 92 temps collectifs avec enfants réalisés sur les 262 programmés à cause du contexte sanitaire : participation de 112 assistants maternels différents et 305 enfants différents
- 3 065 contacts en 2020 (2 344 en 2019), dont 146 rendez-vous physiques avec des parents ou assistants maternels : une fréquentation en nette augmentation sur le volet information pour accompagner les parents et les professionnels dans la gestion de la crise sanitaire et l'évolution du cadre juridique (doublement des permanences téléphoniques sur 1 mois)



- 11 actions collectives sans enfant mobilisant 56 assistants maternels différents et 20 parents différents : ateliers et conférence sur les signes avec bébé, ateliers Montessori, soirées d'échanges sur la pratique professionnelle
- 6 RDV avec des porteurs de projet petite enfance (Maison d'assistants maternels MAM ou micro-crèche)
- La création d'un Padlet pour garder le lien avec les assistants maternels : boîte à idées numérique avec de nombreuses ressources en ligne (protocoles sanitaires, réglementation, ressources pédagogiques, propositions ludiques...)
- L'élaboration du nouveau projet de fonctionnement du RAM pour 2021-2024 : enquêtes auprès des élus (16 répondants), assistants maternels (107 répondants), 7 associations d'assistants maternels et parents (155 répondants) sur le fonctionnement du service actuel, les besoins et attentes

D. Parentalité

Missions principales

- Gérer le Lieu d'Accueil Enfants Parents La P'tite Escalé : le service est itinérant depuis le 1^{er} octobre 2019 sur 5 communes du territoire (Le Poiré-sur-Vie, Aizenay, Bellevigny, Saint-Etienne du Bois, Maché) avec 4 créneaux par semaine contre 1 au Poiré-sur-Vie auparavant ; il s'adresse aux futurs parents, parents, proches et enfants de 0 à 4 ans
- Accompagner ou aider les parents à assurer leur rôle parental :
 - En proposant des temps et des espaces de rencontres et d'échanges pour les parents et futurs parents,
 - En assurant la promotion, la coordination et la cohérence des actions parentalité conduites sur le territoire,
- Mettre en réseau les acteurs de la parentalité (élus, professionnels, représentants de parents, bénévoles) pour renforcer l'interconnaissance, permettre la réflexion et l'échange sur les problématiques du territoire, faire connaître et coordonner les actions, impulser de nouveaux projets.

Statistiques de La P'tite escale

- 78 accueils au lieu de 157 prévus (43 accueils en 2019)
- 104 familles différentes accueillies (79 en 2019)
- Des familles provenant de 13 communes de Vie et Boulogne, 12 familles hors CCVB
- Des publications régulières sur le Facebook de la Communauté de Communes pour maintenir le lien avec les familles, proposer des ressources pédagogiques, des activités parents/enfants

Le contexte sanitaire n'a pas permis de réunir le REAAP local et de mener d'actions collectives. Une mise à disposition des services et ressources disponibles a été réalisée auprès des professionnels et des familles du territoire lors du 1er confinement.

E. Transport à la demande

Missions principales

- Service de transport proposé aux jeunes de 16 à 25 ans, seniors de plus de 60 ans, bénéficiaires du RSA et personnes à mobilité réduite.

Statistiques

- 9 utilisateurs du service,
- 37 trajets réalisés.

F. Gens du voyage

Missions principales

- Gestion des 2 aires d'accueil des gens du voyage, déléguée à SOLIHA.

Statistiques

- 94 personnes accueillies sur l'aire d'accueil du Poiré-sur-Vie, durée moyenne de 20 jours ; taux de fréquentation de 57% (28% en 2019).
- 162 personnes accueillies sur l'aire d'accueil d'Aizenay, durée moyenne de 32 jours ; taux de fréquentation de 51% (contre 30% en 2019).

G. Gériatrie

Missions principales

- Sensibiliser les personnes âgées et plus largement le grand public aux problématiques liées au vieillissement (habitat, santé, conduite, loisirs...).
- Animer des temps forts destinés aux seniors.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de mener d'actions collectives en 2020 hormis le stage d'éducation routière. Néanmoins, le public seniors a beaucoup utilisé France Services pour les démarches administratives et numériques : ex = pension/réversion, inscription en EHPAD, cartes grises, retraite...

H. Conseil de développement

Cette instance consultative a été mise en place en juin 2019 à l'échelle de Vie et Boulogne.

Missions principales

- Espace de réflexion, de dialogue et d'aide à la décision des élus en faveur du développement de Vie et Boulogne et de l'enrichissement de ses politiques publiques.
- Fonctionnement sur saisine de la communauté de communes ou auto-saisine.

Statistiques

- 33 membres issus des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire, non élus et agissant bénévolement.
- 4 lettres de mission sur le PLUIH et le PCAET, le projet social intercommunal et la mobilité.
- 1 réunion plénière en octobre et des réunions de travail.

L'activité de Conseil de développement a été ralentie par le contexte sanitaire.

I. Le projet social de territoire

En 2020, la Communauté de Communes, les 15 communes et la CAF se sont engagées dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale, nouveau mode de partenariat remplaçant les Contrats Enfance Jeunesse. La CTG traduit un projet partenarial et pluriannuel sur les champs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux services administratifs et démarches en ligne ou encore l'accès aux droits et l'accompagnement social. Elle permet d'identifier les besoins, optimiser, développer et équilibrer l'offre au service de la population, sans modifier les compétences des communes et de l'intercommunalité.

L'année 2020 a permis de s'accorder sur les objectifs de la démarche et la méthodologie, d'engager le diagnostic et les premiers groupes de travail thématiques sur la petite enfance, l'accès aux services administratifs et les démarches en ligne.

Statistiques

- 2 réunions de comité de pilotage
- 2 réunions de concertation thématiques (petite enfance et accès aux démarches en ligne) ayant mobilisé une soixantaine de participants : élus, professionnels, membres du conseil de développement, habitants.

J. Action sociale

Missions principales

- Soutien aux organismes publics ou privés œuvrant dans les domaines de l'aide à l'emploi, l'accompagnement et l'insertion vers l'emploi
- Soutenir matériel et financier aux organismes de Vendée œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire

Statistiques

- Pôle emploi : 3 405 demandeurs d'emploi en catégories A/B/C et 1 601 en catégorie A en sept. 2020
- Mission locale : environ 150 jeunes du territoire accompagnés en 2020
- Tremplin-Acemus (insertion) : 292 salariés ayant travaillé 50 316 heures (Tremplin) – 25 postes aux chantiers d'insertion (Acemus), occupés par 34 bénéficiaires du RSA, 2 jeunes et 6 bénéficiaires de l'ASS (maraîchage, transformation, espaces verts)

- 3 structures d'aide alimentaire sur le territoire ; env. 400 personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire

3.6 Pôle culture

Il est chargé de la mise en œuvre d'actions culturelles pour les trois volets suivants : le réseau des médiathèques, l'enseignement musical et l'aide pour la valorisation du patrimoine. La directrice de pôle est Mme Isabelle SACHOT.

A. Réseau des médiathèques

Missions principales

- Acquisition et gestion des fonds documentaires et multimédias permettant l'accès à la culture et son développement
- Animation du réseau des médiathèques

Statistiques

Du fait de la crise sanitaire, le service des médiathèques a vu son fonctionnement fortement impacté : fermeture de tous les sites pendant la période du premier confinement, réouverture des seules médiathèques avec bibliothécaires professionnels en mode « dégradé » (prêts à emporter, puis service limité aux seuls prêts et retours). Il en résulte une forte baisse des chiffres de fréquentation.

■ Equipements

→ 17 médiathèques

■ Abonnés

- 7 114 abonnés inscrits (-10 % / 2019)
- 5 043 emprunteurs actifs (-18 % / 2019)
- 127 704 prêts (-43,5 % / 2019)

■ Documents

→ 125 624 documents au catalogue : 104 760 en fonds propre et 20 864 prêtés par la Direction Départementale des Bibliothèques.

- 112 451 livres,
- 6 738 CD audio,
- 6 271 DVD,
- 137 partitions musicales,

- 26 liseuses (proposant 257 livres électroniques),
- 144 abonnements à des périodiques

- 6 985 documents acquis : 6 008 livres imprimés, 73 livres numériques, 318 CD et 586 DVD
- 675 ouvrages désherbés

■ Bénévoles

- 281 signataires de la charte de coopération du bénévolat en bibliothèque (+ 10%)
- 9 bénévoles ayant participé à au moins une formation, dont 7 sur les ressources numériques

■ Animations publiques

- 59 animations avec 1 845 participants
- 55 supports de communication (brochures trimestrielles, affiches et flyers)

■ **Accueil de structures locales pour l'année scolaire 2019/2020**

- 27 établissements scolaires : 154 séances (5 176 élèves participants),
- 4 accueils de loisirs : 4 séances (113 participants)
- 2 crèches et multi-accueils : 8 séances (144 participants)
- 2 EHPAD : 24 séances (229 participants réguliers)
- 2 structures spécialisées pour personnes en situation de handicap : 16 séances (100 participants, soit +50% / 2018)

■ **Accompagnement des communes**

- 2 accompagnements, en lien avec les communes et les bénévoles :
 - Suivi du dossier « mobilier » de la future médiathèque de Saint-Denis-la-Chevasse,
 - Finalisation du Projet scientifique, culturel, éducatif et social de la future médiathèque de La Genétouze

■ **Volet numérique**

- Portail en ligne mediatheques.vieetboulogne.fr
 - 243 412 pages consultées (+ 33 %),
 - 12 541 utilisateurs (+ 24 %),
 - 1 application (Bib'en poche)
- Page Facebook : 683 abonnés (+ 45 %),
- Page Instagram : 230 abonnés (+ 82 %)
- 1 475 connexions wifi professionnelles et publiques au sein des 17 médiathèques
- 15 tablettes, 5 ordinateurs portables
- 8 animations numériques, avec 276 personnes - tout public et scolaire
- Achat de 73 livres électroniques sur 26 liseuses
- Acquisition de jeux vidéo et constitution du dossier de demande de subvention (FEADER)

■ **Journées professionnelles**

- 2 demi-journées d'accueil de professionnels :
 - 1 délégation de la commune de Legé le 08/01
 - 1 stagiaire conservateur au sein de la Direction Départementale des Bibliothèques de Vendée le 05/06

B. Interventions musicales en milieu scolaire

Missions principales

- Accompagnement des écoles élémentaires dans leur mission d'enseignement musical initial, pour le cycle 2
- Contribution à faire connaître les écoles de musique du territoire
- Compétence inscrite dans les statuts depuis le 1^{er} janvier 2018

Statistiques

- 30 établissements scolaires inscrits (la totalité des écoles élémentaires du territoire)
- Coût total : 29 786 €
- 1 841 enfants concernés
- 704 séances (8 séances par classe)
- Organisation et animation assurées par les 3 écoles de musique du territoire (Atelier musical Vents d'Ouest, Ecole de musique Le Poiré-Beignon, Ecole de musique Nord-Vendée)
- 6 intervenants (professeurs des écoles de musique)

3.7 Pôle aquatique

Ce pôle regroupe les 3 piscines du territoire à Aizenay, Maché et Le Poiré-sur-Vie ainsi que la plage aménagée d'Apremont. Le directeur de pôle est M. Steve DEFOOR.

En 2020, l'activité et la fréquentation des sites sont fortement impactées par les fermetures imposées par la crise sanitaire Covid-19.

Les piscines ont été complètement fermées durant le 1^{er} confinement - 17 mars au 11 mai 2020, puis à partir du 20 septembre, seulement ouvertes aux publics prioritaires clairement identifiés.

Durant les périodes de réouverture – et notamment l'été – les jauges ont été réduites de moitié.

A. Piscine d'Aizenay

Bassin de 25 m x 10 m (profondeur 0.90 m à 2 m) recouvert d'un dôme amovible, bordé de pelouse et de terrasses. L'équipement est traditionnellement ouvert d'avril aux vacances de la Toussaint, hors jours fériés.

Statistiques 2020

- 52 jours d'ouverture [179 jours d'ouverture en 2019]
- Fréquentation estivale 2020 : 1 810 entrées.
- Fermeture du site pour travaux de rénovation et réhabilitation à l'automne, pour une période de 22 mois.

B. Piscine de Maché

Bassin extérieur de 25 m x 10 m (profondeur 0.80 m à 3.75 m) avec plongoir, ainsi qu'une pataugeoire extérieure (profondeur 0.40 m) bordée de pelouse et de terrasses. La piscine est ouverte en juillet et août, hors jours fériés.

Statistiques 2020

- 49 jours d'ouverture [50 jours d'ouverture en 2019]
- Fréquentation été 2020 : 2 881 entrées [2019 : 3 222 entrées]

C. Piscine du Poiré-sur-Vie

Bassin de 25 m x 10 m (profondeur 1.15 m à 2.05 m), bassin ludique (profondeur 0.8 m à 1 m) avec un toboggan, sauna et solarium paysager. La piscine est habituellement ouverte toute l'année, hors jours fériés et vidanges.

Statistiques 2020

- 215 jours d'ouverture en 2020 [339 jours d'ouverture en 2019]
- Fréquentation année 2020 : 35 044 entrées, dont 14 433 scolaires [2019 : 82 672 entrées, dont 29 116 scolaires]

D. Plage aménagée d'Apremont

Au bord du lac d'Apremont, la plage aménagée accueille des jeux de plein-air et une zone ombragée. La zone de baignade est délimitée et surveillée en saison estivale, de mi-juin à fin août.

Statistiques

- 64 jours d'ouverture en 2020 [58 jours d'ouverture en 2019]
- Fréquentation été 2020 (estimation) +/- 15 700 personnes [en 2019 : +/- 14 300 personnes.]